



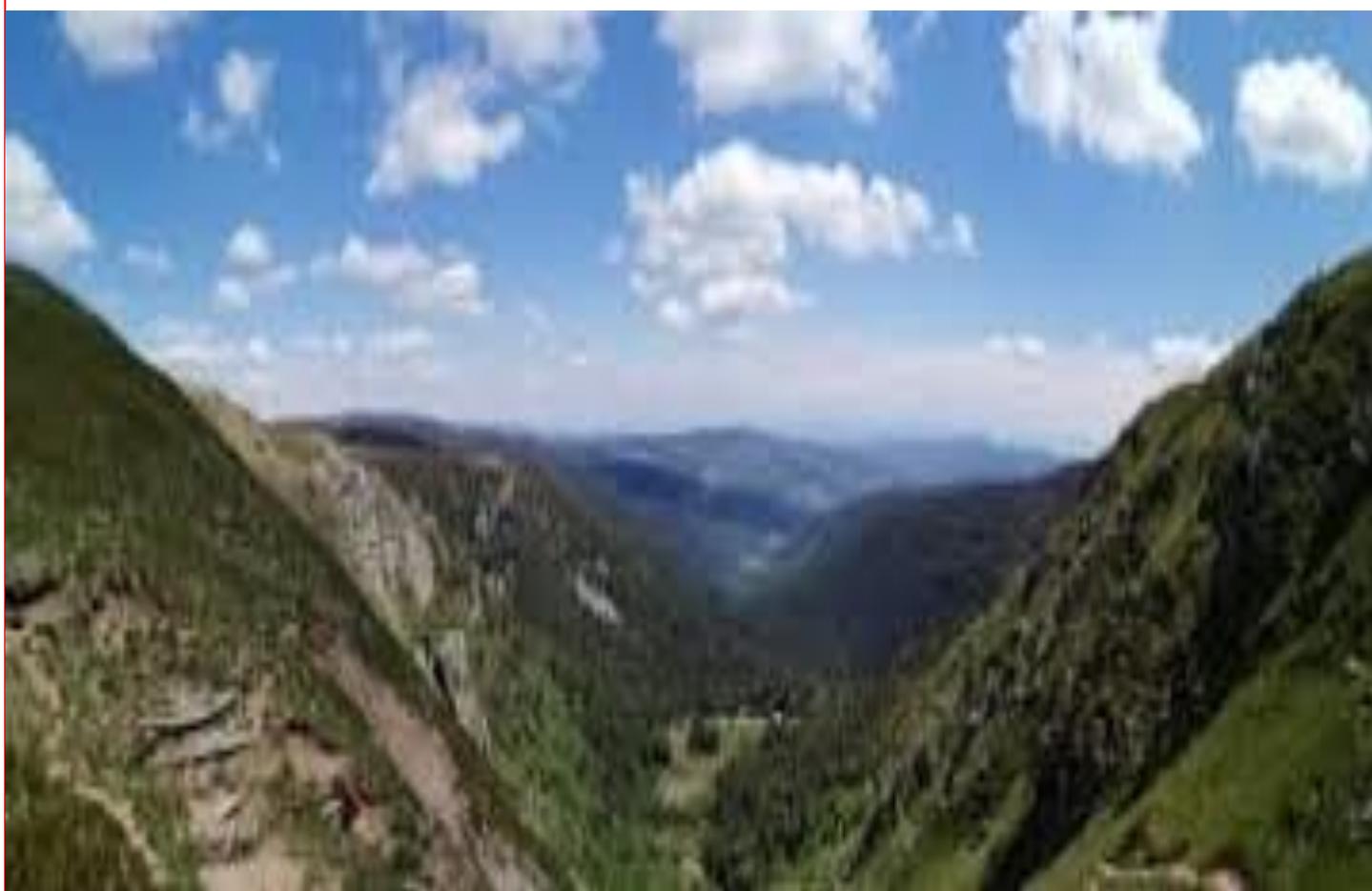
**URASCE**  
Est

couleur passion

23 juin 2024

# Marche régionale sur la route des Crêtes au Trois Fours

**STOSSWIHR (68140)**



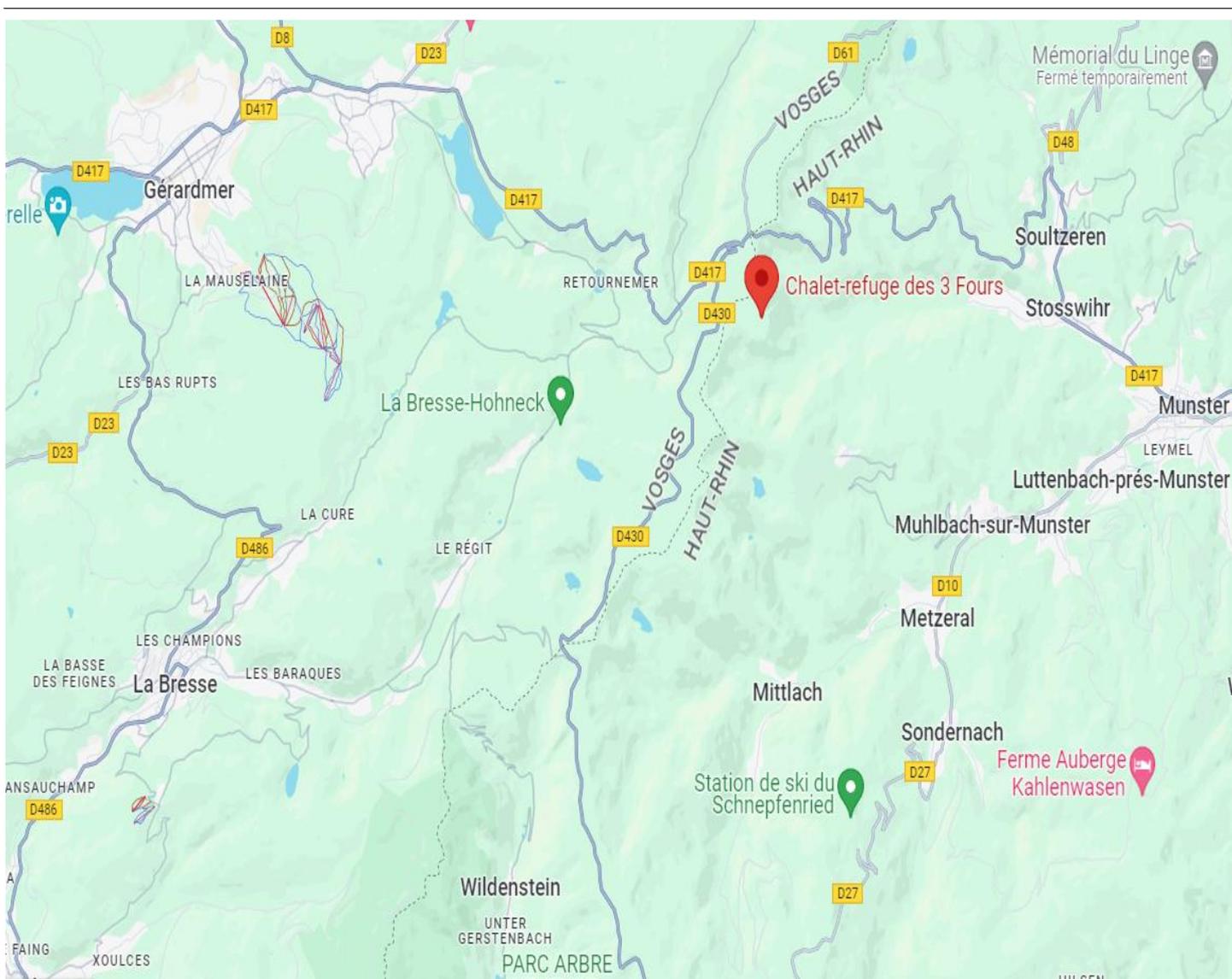
Manifestation organisée par l'



[www.fnascee.org](http://www.fnascee.org)

L'ASCEE 68 vous invite à **la marche régionale 2024**.  
Elle empruntera les sentiers forestiers des alentours des Trois Fours  
**le dimanche 23 juin 2024**.

## Plans d'accès



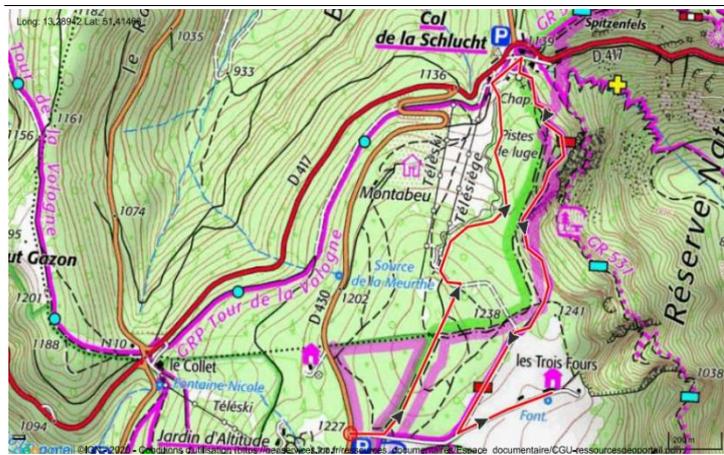
## Accueil

L'accueil se fera à partir de 9h au **parking Charlemagne, le long de la route des Crêtes**.

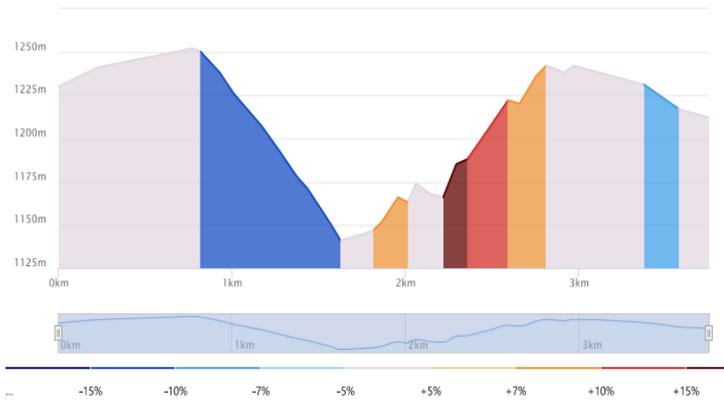
D430, 88400 Xonrupt-Longemer  
GPS : 48.051428, 7.014266

# 3 circuits au choix.

Départ, des randonneurs (avec 3 animateurs de randonnées pédestres) du parking des Trois Fours :



Dénivellation



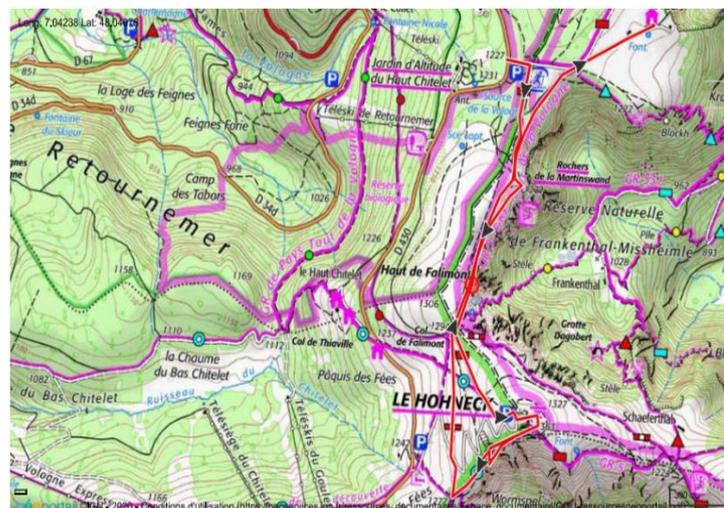
## Le familial

Départ : 10h

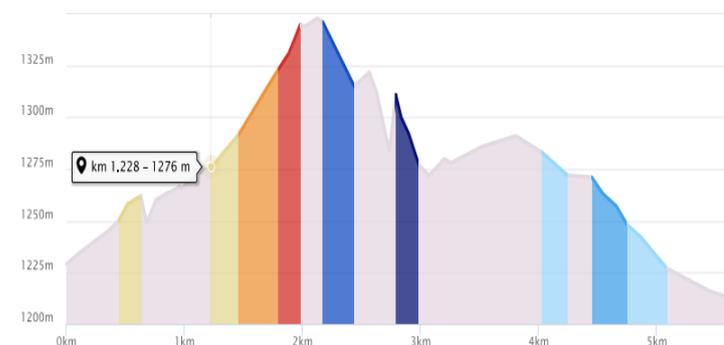
Le parcours proposé, est une boucle d'environ **4 km.**

La randonnée, vous conduira vers le Col de la Schlucht en empruntant les sentiers balisés par le Club Vosgien et en longeant partiellement la réserve naturelle Frankenthal-Missheimle.

Le temps de marche sera d'environ 2h et ne présente pas de difficulté majeure.



Dénivellation



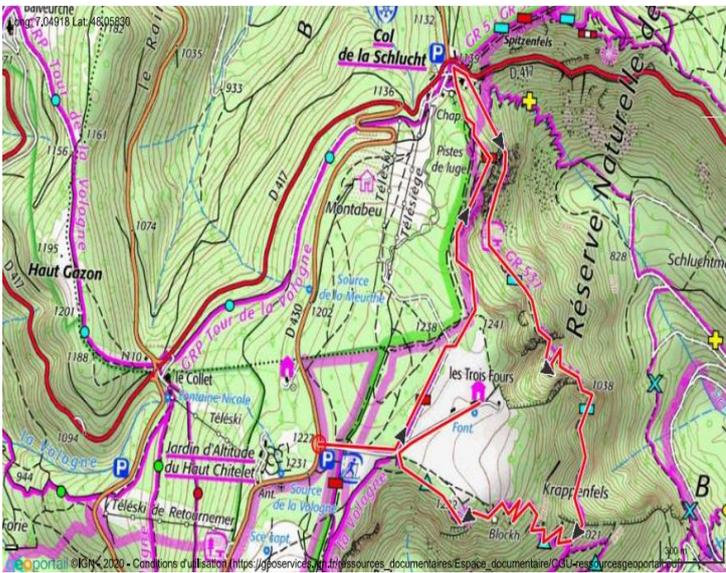
## Le sportif

Départ : 9h30

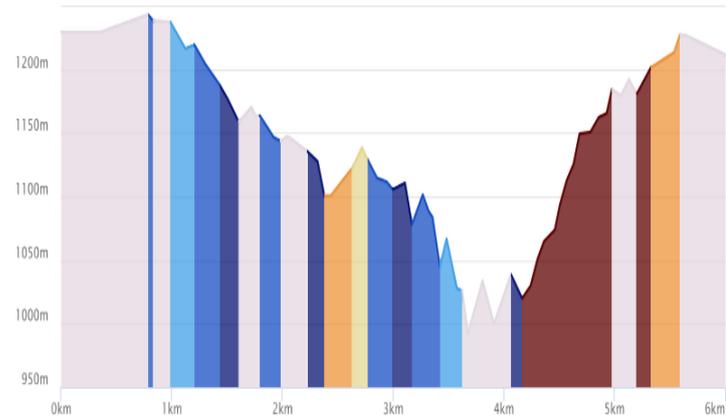
Le parcours proposé, est une boucle d'environ **6 km.**

La randonnée, vous conduira au Hohneck (3ème sommet des Vosges altitude 1363 m) en empruntant le GR5 (sur l'ancienne frontière franco-allemande) et en longeant la réserve naturelle Frankenthal-Missheimle. Au sommet superbe vue panoramique sur 360 ° et possibilité d'apercevoir les chamois.

Le temps de marche sera d'environ 2h30



Dénivellation



## Le mythique

Départ : 9h15

Le parcours proposé est le mythique Sentier des Roches, **6 km.**

La randonnée, vous conduira tout d'abord vers le Col de la Schlucht en empruntant les sentiers balisés par le Club Vosgien. Puis elle vous emmènera sur le mythique sentier des roches (inauguré le 6 août 1911) surplombant la Vallée de Munster et ses vues imprenables. La grimpée finale vous ramènera sur le plateau des Trois Fours.

Le temps de marche sera d'environ 3h30



Attention cette rando est technique et réservée aux très bons randonneurs. Pendant environ 1h30, le sentier est taillé à flanc de roche et des échelles équipent par endroit l'itinéraire. Il faut avoir le pied sûr et des bonnes chaussures de rando. Les chiens ne sont pas autorisés sur cet itinéraire, même tenus en laisse.

### Déjeuner à l'auberge des Trois Fours, prévu vers 13h

Apéritif, offert par l'ASCEE68.

#### Menu 1 (le randonneur)

- Soupe
- Pommes de terre coiffées au Munster (ou barickas)
- Dessert (au choix)

#### Menu 2 (le petit marcaire)

- Collet fumée, roigabrageldi/salade verte
- Fromage
- Dessert (au choix)

Boissons (eau, vin, café) à la charge des convives.



## **L'après-midi : visite, avec guide, du Jardin d'Altitude du Haut Chitelet.**

---

A 15 minutes à pied depuis l'auberge, sur la route des crêtes, le jardin d'altitude du Haut Chitelet présente **2500 espèces alpines**. Un véritable tour du monde des plus beaux massifs montagneux au travers de leur flore ! Le site comprend aussi une hêtraie d'altitude et une tourbière naturelle.



<https://www.jardinbotaniquedenancy.eu/jardin-du-haut-chitelet>

### **Assurance et couvertures des risques**

---

L'ASCE organisatrice est titulaire d'un contrat « responsabilité civile » couvrant tout sinistre pouvant survenir à l'occasion de la manifestation et dont la responsabilité pourrait lui être imputée auprès de la GMF.

L'ASCE organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, perte, détérioration d'objets personnels, dû ou non à la négligence des participants.

Tout sinistre susceptible d'engager la responsabilité de l'ASCE organisatrice devra faire l'objet, de la part de la (ou des) victimes (s) ou à défaut de son ASCE, et avant le départ de celle (s) ci du challenge, d'une déclaration ou d'une réserve écrite auprès des responsables de ladite ASCE.

### **Droit à l'image**

---

Chaque participant accorde à l'organisateur le droit d'enregistrer, en partie ou en totalité, sa participation à l'événement sous forme de photos, vidéos, films télévisés, reportages radio, et tout autre moyen existant ou non encore existant, et de les utiliser à des fins promotionnelles et commerciales, sans limite de temps et sans lui devoir aucun droit financier.

Toute prise de vues ou de son, toute photographie, toute reproduction, totale ou partielle par un participant ne devra être destinée qu'à un usage privé, et en aucun cas être diffusées sur les sites sociaux (facebook, twitter, etc...).

Toute publication de ce type de document devra faire l'objet d'une autorisation préalable écrite de la fédération. Tout participant à un challenge qui ne souhaite pas que son image soit exploitée par l'organisateur doit le mentionner au moment de son inscription.

## Désistement

---

- En cas d'annulation après le 10 juin 2024, la totalité des sommes versées reste acquise.
- Toute inscription non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte.
- Toute modification de réservation non confirmée par courrier, fax ou mail ne pourra être validée.

## Inscriptions

---

Les inscriptions sont à retourner à l'ASCEE 68 pour le **30 mai 2024** à l'aide du bulletin ci-joint accompagné du règlement correspondant.

ASCEE 68

Contact : Bernard HELL  
VP Sports  
Tél : 06 33 88 70 22  
[bernard.hell@vnf.fr](mailto:bernard.hell@vnf.fr)

Colette PY  
Présidente